



PARTIE III : LES ACTIVITES



PASTORALISME

LES « FICHES ACTIVITES »

- A1 - L'activité pastorale sur l'estive d'Ossoue
- A2 - L'activité pastorale sur l'estive d'Aspé Saugué
- A3 - L'activité pastorale sur l'estive de Cestrède Bué

LES CARTES

Carte VI - Les unités pastorales

Carte VII - Quartiers de pâturage et équipements pastoraux

Carte VIII - Chargements pastoraux

Carte IX - Les parcours des troupeaux

Carte X - Le taux d'utilisation de la ressource

L'estive d'Ossoue se caractérise par le pâturage ancestral de troupeaux espagnols depuis la vallée de Broto. Cette transhumance est réglée par un accord datant de 1923, qui limite l'usage de la rive droite du gave d'Ossoue par les français à la période d'estive précédant le 10 juin. Le laps de temps entre le départ des français et la venue des bovins espagnols fin juillet doit permettre la repousse de l'herbe. Le partage traditionnel de cette estive rend sa gestion plus délicate.



MARTIN D. - Col de Pla Communau

VALEUR PASTORALE

Contraste fort entre versants Nord et Sud

- Quartiers riches dominés par des nardaies et pelouses fertiles : Pla communau, vallons de Lourdes, Sausses, Ossoue
- Quartiers calcaires riches : La Montagnette, Sècres...
- Quartier vaste, moyennement intéressant du point de vue pastoral : Haut de versant exposé au Sud
- Quartier localement attractif (pelouses à Vulpin, combes à neige...) comme quartier d'Août : Pla d'Aube, Sècres...
Myrtille, Rhododendron et Génévrier en exposition Nord, Callune, Raisin d'Ours et Génévrier au Sud limitent la valeur pastorale des quartiers les moins hauts

UTILISATION EN 2004/ 2005

	PROPRIETAIRE	COMMUNE	NOMBRE DE BETES	SECTEURS UTILISES
BOVINS	A	Locaux	40	Pla Communau
	B		23	
	Troupeaux espagnols	Extérieurs	500 à 700	Lourdes, Sausse Gave d'Ossoue
OVINS	C	Locaux	8	Les Meyts, Col Communau, Coste d'Aspé
	D		253	
	E		420	Oulettes d'Ossoue, Pla d'Aube, Lacs de Montferrat
	F		120	Sècres, Sausse Dessus

Données Commission Syndicale 2004

Remarque : Les troupeaux C et D ne rassembleront plus que 50 à 100 bêtes dans les années à venir

TAUX D'UTILISATION

Utilisation < Ressource	Rive gauche, quartiers ovins de la rive droite	<ul style="list-style-type: none"> • Un usage des secteurs bovins les plus utilisés adapté au potentiel • Un déclin rapide du potentiel pastoral sur les versants, et les secteurs moins appétents pour les bovins • Une utilisation faible à nulle des quartiers ovins de la rive droite et un usage déclinant en rive gauche
Utilisation = Ressource	Vallons de Sausse, Lourdes, Ossoue	
Utilisation > Ressource	-	

EQUIPEMENTS

- 3 cabanes pastorales
- 3 parcs de tri en pierre, et 1 en projet
- Abreuvoirs : 2 dans le versant du Pla Communau

PERSPECTIVES

On doit encourager les échanges et les discussions avec les éleveurs espagnols dans le but de mettre en place une gestion raisonnée et acceptable par tous de ce territoire.

En bas de versant : brûlages et débroussaillage, suivis par une mise en pâturage serrés des secteurs

En rive gauche : organiser le retour sur ce secteur d'un nombre d'ovins adapté à la ressource, impliquant l'accueil d'un nouveau troupeau

En rive droite :

- Assurer la venue régulière des 700 bovins espagnols
- Favoriser un usage des quartiers ovins acceptable par les espagnols (dates de pâturage, modes de gardiennage...)

L'estive d'Aspé se situe dans le prolongement du plateau de Saugué, un vaste territoire peu dénivélé et facile d'accès où les pâturages sont voisins des prés de fauche.

Si cet espace est traditionnellement une montagne à vaches, les quartiers d'Aspé situés dans les portions hautes des versants sont réservés aux ovins.



MARTIN D. - Prés de Saugué

VALEUR PASTORALE

Contraste fort entre versants Nord et Sud

- Quartiers riches dominés par des nardaies et pelouses fertiles : Coste d'Aspé, Laquettes
- Quartiers calcaires riches : Pourteillou, Soum Blanc
- Quartier vaste, moyennement intéressant du point de vue pastoral, colonisé par le Brachypode en bas de versant, par le Gispet plus haut : Versant Sud, La Pouyade...
- Quartier localement attractif (pelouses à Vulpin, combes à neige...) comme quartier d'Août : Fond d'Aspé

Myrtille, Rhododendron et Génévrier en exposition Nord, Callune, Raisin d'Ours et Génévrier au Sud limitent la valeur pastorale des quartiers les moins hauts

UTILISATION EN 2004/ 2005

	PROPRIETAIRE	COMMUNE	NOMBRE DE BETES	SECTEURS UTILISES
BOVINS	A	Extérieurs	62	Salhent, fond d'Aspé
	B		100	Saugué, Les Laquettes
	C	Locaux	23	Suberpeyre, Soulan de Saugué
	D		40	
	E		20	Les Laquettes (haut) Coste d'Aspé (juillet)
	F		17	Depuis Saugué jusqu'au fond d'Aspé, versant Nord
	G		35	Saugué, au dessus des prés de fauche
	H		19	Bas de versant, gave d'Aspé sur toute sa longueur
	I		15	
	J		16	
OVINS	K	Gèdre	33	Soulan de Saugué
	L	Gèdre	279	Pourteillou / Soum Blanc
	4 Eleveurs Basques		626	Coste d'Aspé, Fond d'Aspé

Remarque : Un troupeau de 300 brebis comptabilisé sur Bué utilise également le haut du versant Sud

TAUX D'UTILISATION

Utilisation < Ressource	Versant Sud
Utilisation = Ressource	Coste d'Aspé, les Laquettes
Utilisation > Ressource	-

- Utilisation optimale des quartiers du versant Nord, à ne pas charger davantage en bovins
- Sous utilisation des quartiers du versant Sud

- Une augmentation du chargement bovin pourrait provoquer un sur-pâturage des secteurs de bas de versant (gave)

EQUIPEMENTS

- 1 cabane à Aspé, non adaptée à l'accueil d'un permanent
- 4 parcs de tri
- 7 abreuvoirs dont deux en versant nord qui s'assèchent dès mi-août

PERSPECTIVES

- Valorisation en cours de l'estive par la transformation fromagère et développement des troupeaux basques avec une meilleure utilisation des parcours : nécessité d'un équipement
- Valorisation par deux troupeaux de race locale « Barèges - Gavarnie » à encourager, un abreuvoir à installer
- Assurer une meilleure répartition des troupeaux bovins présents sur l'estive par des points d'eau bien répartis, poursuivre la réflexion sur l'alimentation en eau du quartier des Laquettes

L'estive de Cestrède Bué se découpe naturellement entre le quartier bovin de Bué, qui s'étend dans le vallon de l'Oule et ses alentours, et le vallon de Cestrède destiné aux ovins. Bien que la zone Natura 2000 ne concerne qu'une partie de cette estive, la totalité a été prise en compte dans l'évaluation de la ressource fourragère et pour les préconisations d'actions.



KIEDOS S. – Vallon de l'Oule

VALEUR PASTORALE

- Quartiers riches dominés par des nardaies et pelouses fertiles : Fond de l'Oule et de Cestrède
- Quartiers envahis par le Rhododendron et la Myrtille : Versant de Bué au dessus de la sapinière, versant de Cestrède (rive droite du gave)
- Quartier vaste, moyennement intéressant du point de vue pastoral, colonisé par le Brachypode en bas de versant, par le Gispet plus haut : Soutarra, Caubarole
- Quartiers vastes de crête diversifiés (pelouses acidiphiles et calcicoles, combes à neige...) : Crêtes de Bué, Male

L'estive connaît une fermeture importante sur Bué, mais aussi sur Cestrède par le Rhododendron, tandis que Genévriers, Callune et Raisin d'ours progressent en expositions Sud et Est.

UTILISATION EN 2004/ 2005

	PROPRIETAIRE	COMMUNE	NOMBRE DE BETES	SECTEURS UTILISES
BOVINS	A	Extérieurs	52	Vallon de l'Oule,
	B		27	
	C	Locaux	13	
	D	Extérieurs	62	
	E		16	
	F		17	
OVINS	G	Extérieurs	182	Male
	H		15	Crêtes de Bué, Male, Saugué
	I	Local	319	Antarrouyes, Caubarole
	J	Extérieur	110	
	K	Local	91	

Données Commission Syndicale 2004

Remarque : Le troupeau J n'est pas revenu en 2005. En revanche, un nouveau troupeau de 10 bovins est venu sur Bué

TAUX D'UTILISATION

Utilisation < Ressource	Cestrède, Soutarra	<ul style="list-style-type: none"> • Sur-utilisation des quartiers bovins • Sous-utilisation des quartiers ovins, notamment de l'estive de Cestrède qui pourrait accueillir environ 800 ovins.
Utilisation = Ressource	Male, crêtes de Bué	
Utilisation > Ressource	Oule, Bué	

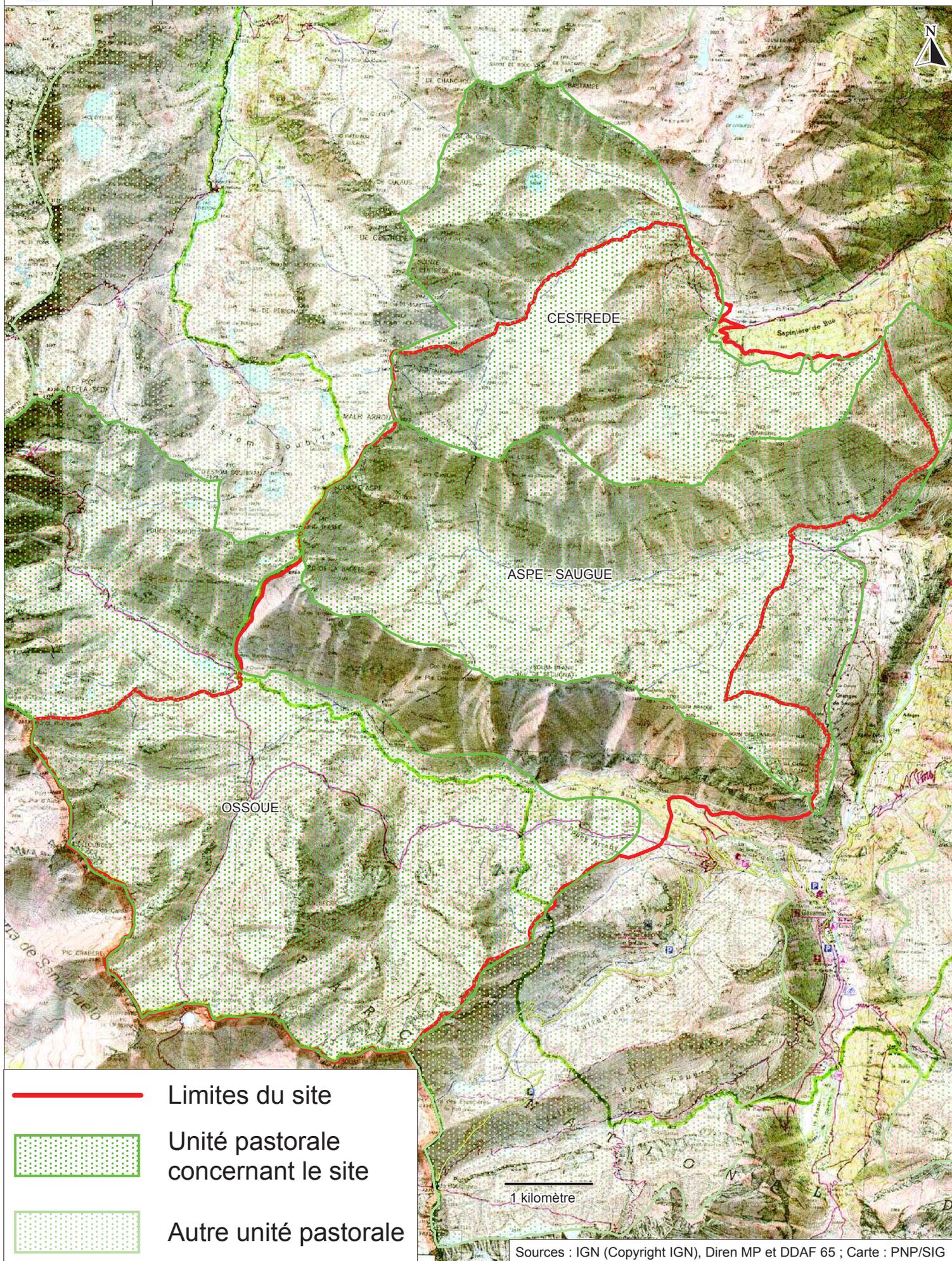
EQUIPEMENTS

- 1 cabane sur Cestrède, non adaptée à l'accueil d'un permanent
- 1 cabane à l'Oule, qui permet à deux éleveur de passer la nuit sur place actuellement
- 1 parc de tri à l'Oule
- 3 abreuvoirs

PERSPECTIVES

- Valoriser le quartier de Cestrède par l'installation d'un **berger** permanent assurant le suivi de plusieurs troupeaux utilisant le potentiel pastoral (environ 800 brebis) : nécessité d'adapter la **cabane**
- Diminuer le nombre de bovins et favoriser une meilleure pénétration dans le fond de l'estive par des actions de **débroussaillage** dans la lande à Rhododendrons. Eviter le cantonnement près du ruisseau de l'Oule avec un **abreuvoir** au niveau de la cabane

LES UNITES PASTORALES





LES CHARGEMENTS

Légende

— Réseau hydrographique

— Route

▲ Pic

□ Village

--- Frontière nationale

▭ Limite du site

Chargement par quartier

▭ Quartier sans troupeau

▭ 0 à 100 UFL/ha

▭ 100 à 200 UFL/ha

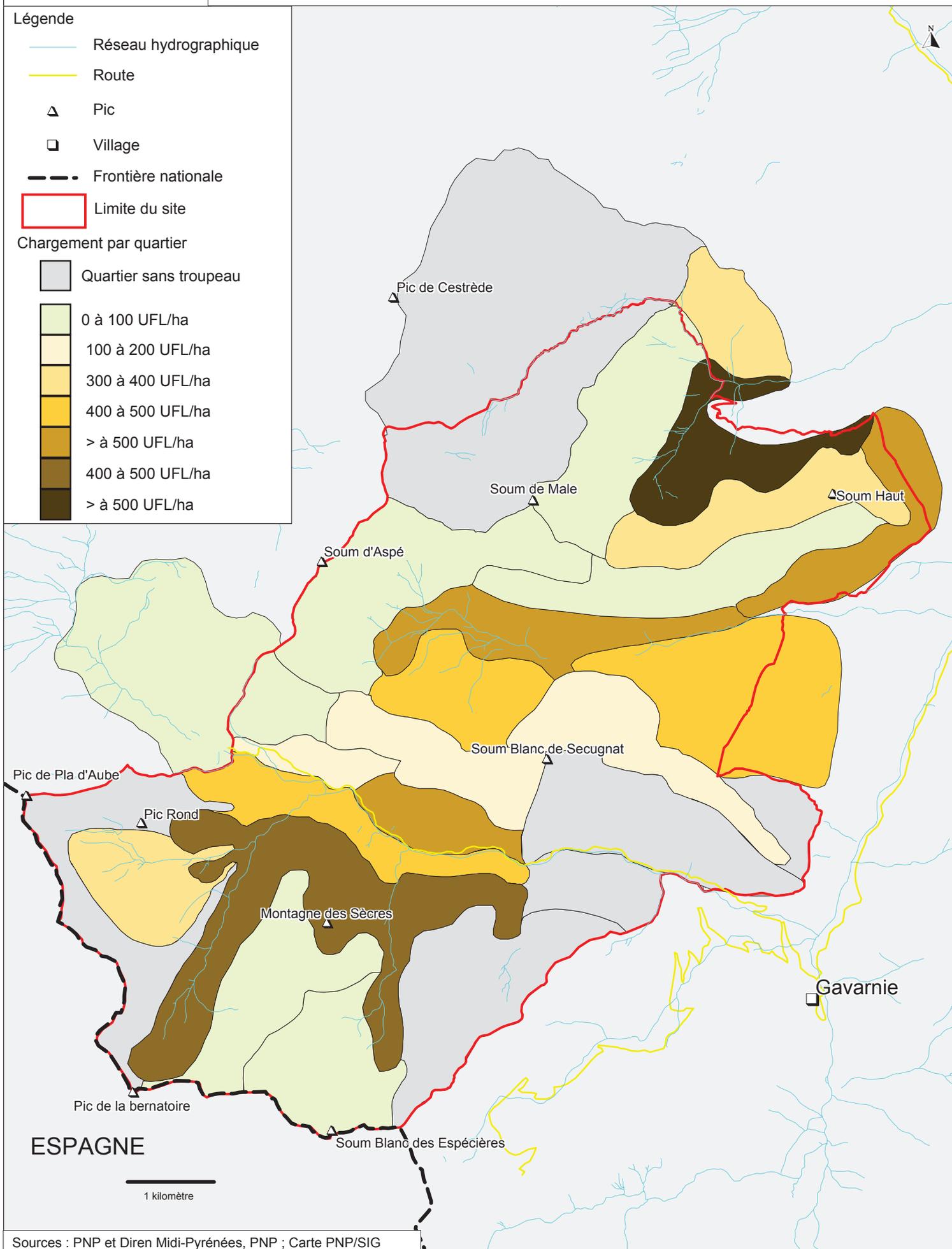
▭ 300 à 400 UFL/ha

▭ 400 à 500 UFL/ha

▭ > à 500 UFL/ha

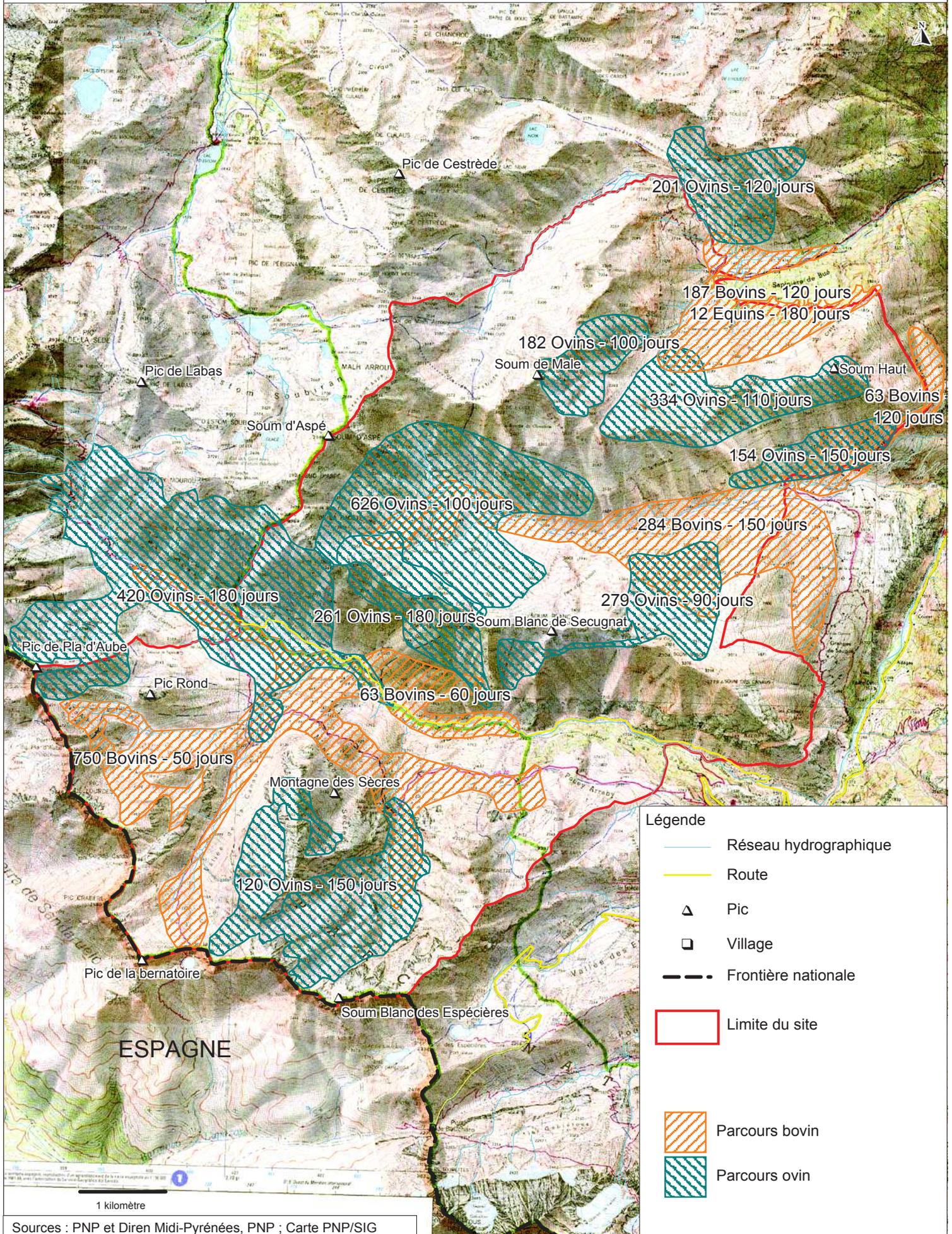
▭ 400 à 500 UFL/ha

▭ > à 500 UFL/ha



ESPAGNE

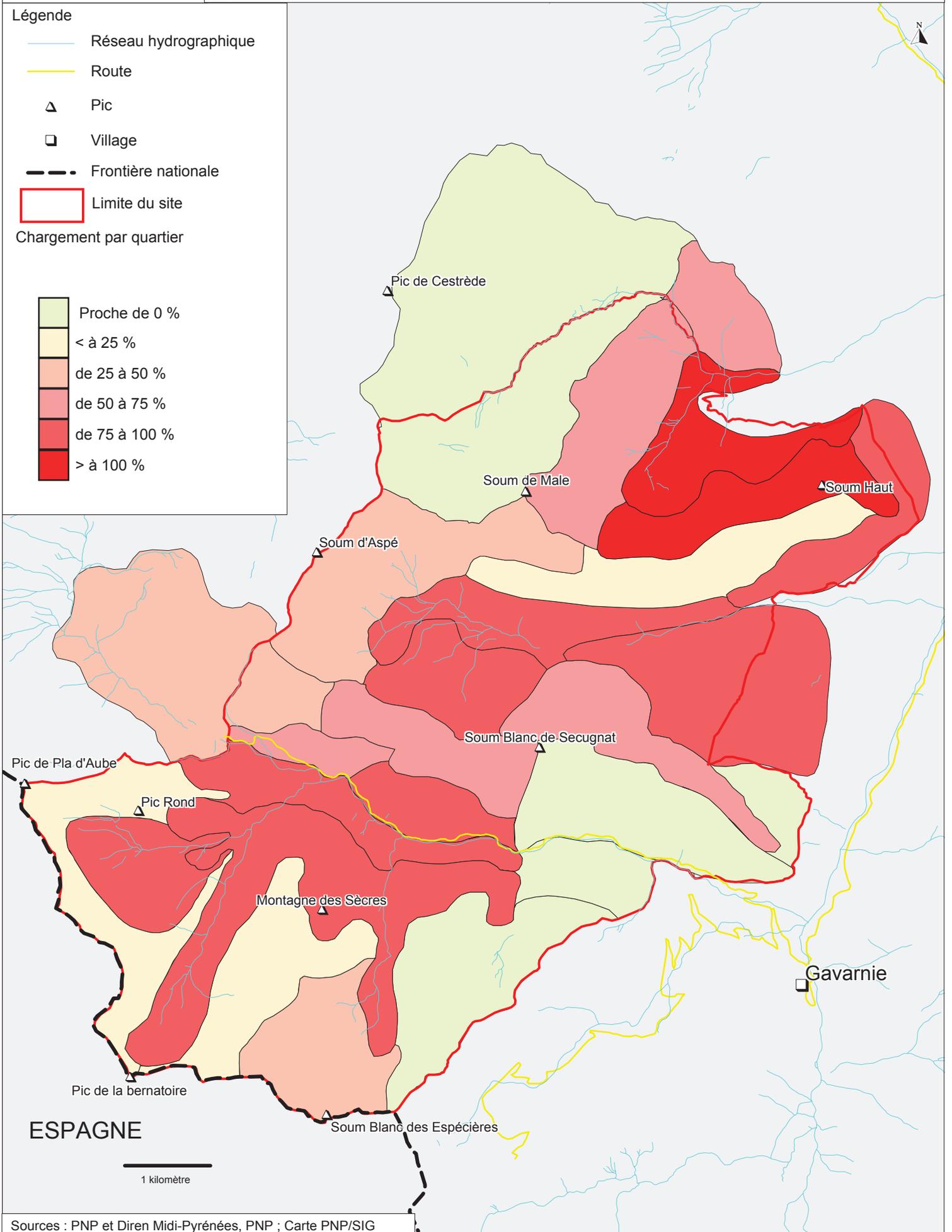
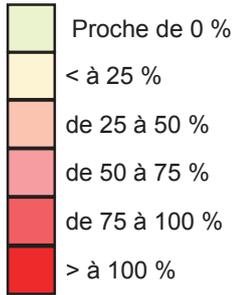
1 kilomètre



Légende

-  Réseau hydrographique
-  Route
-  Pic
-  Village
-  Frontière nationale
-  Limite du site

Chargement par quartier



ESPAGNE

1 kilomètre



TOURISME, ACTIVITES SPORTIVES OU DE LOISIR

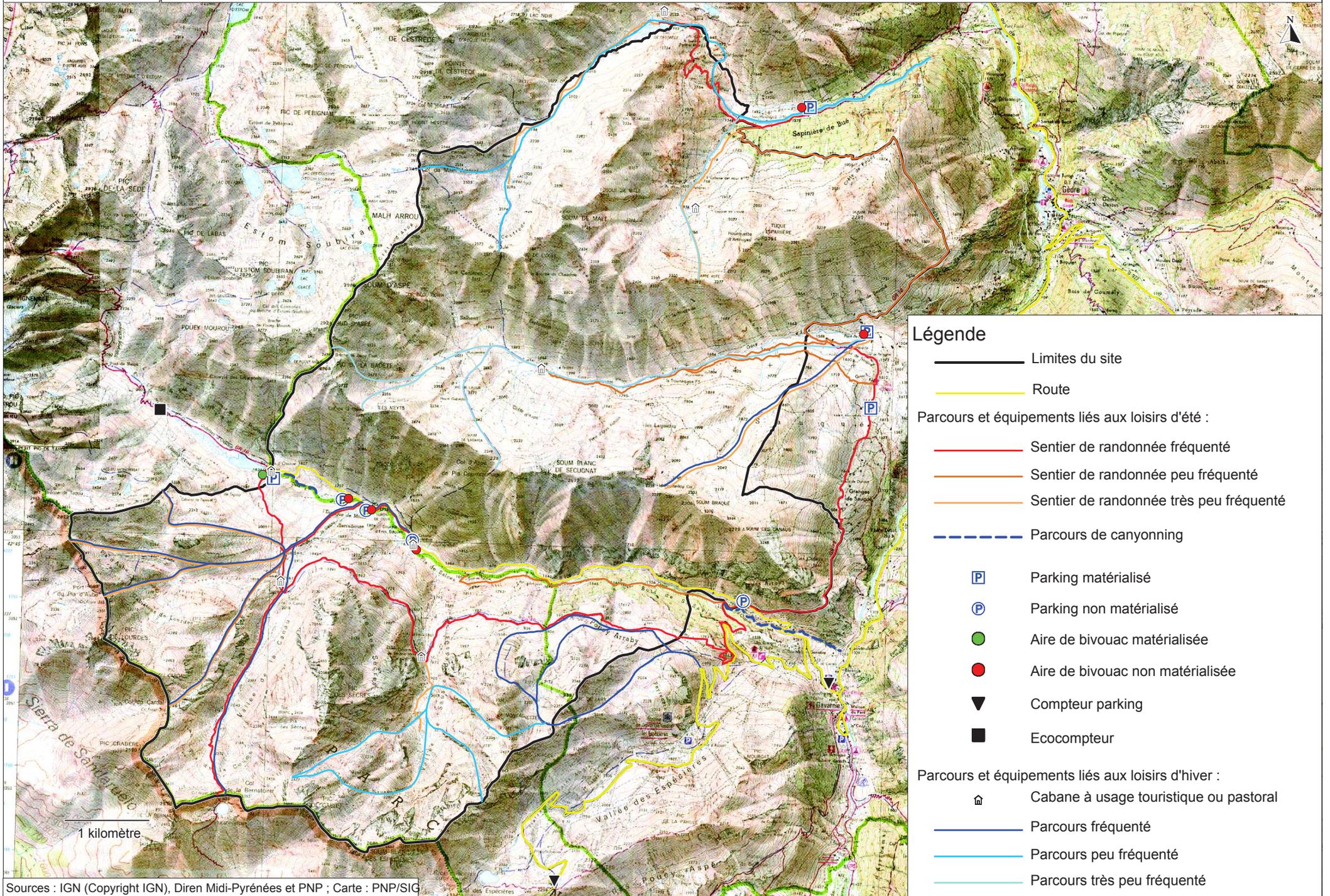
LE TOURISME ET LES ACTIVITES ASSOCIEES

Carte XI - Activités de sports et loisirs

- **A4 - Le tourisme et les activités sportives et de loisir**

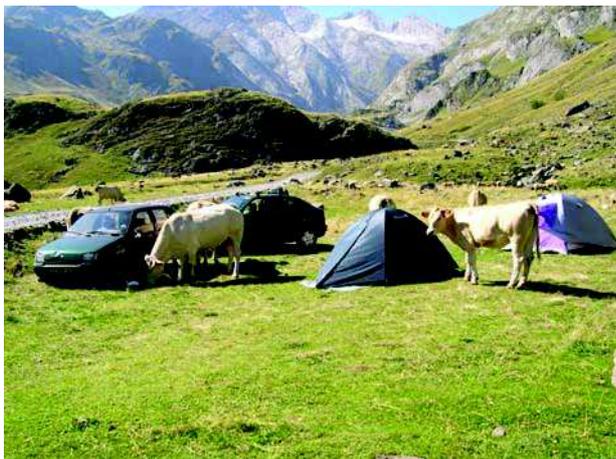
LA CHASSE ET LA PECHE

- **A5 - La chasse**
- **A6 - La pêche**



Légende

-  Limites du site
-  Route
- Parcours et équipements liés aux loisirs d'été :
-  Sentier de randonnée fréquenté
-  Sentier de randonnée peu fréquenté
-  Sentier de randonnée très peu fréquenté
-  Parcours de canyoning
-  Parking matérialisé
-  Parking non matérialisé
-  Aire de bivouac matérialisée
-  Aire de bivouac non matérialisée
-  Compteur parking
-  Ecocompteur
- Parcours et équipements liés aux loisirs d'hiver :
-  Cabane à usage touristique ou pastoral
-  Parcours fréquenté
-  Parcours peu fréquenté
-  Parcours très peu fréquenté



Sites périphériques vis à vis de Gavarnie, les vallées d'Ossoue, d'Aspé et de Cestrède suscitent actuellement un engouement particulier, provoquant une augmentation de leur fréquentation. Celle-ci demeure néanmoins limitée, associée à la randonnée estivale ou hivernale.

Dans ces vallées à vocation pastorale, la présence de marcheurs parfois mal informés des conditions à respecter sur des zones d'estives peut poser des problèmes ponctuels de cohabitation.

LA RANDONNEE ESTIVALE

Malgré sa fréquentation incomparable avec celle de Gavarnie, le nombre de randonneurs sur Ossoue est en augmentation depuis le début des années 1990. Différents éléments peuvent expliquer ce phénomène :

- ◆ La facilité d'accès du site
- ◆ Le stationnement aisé et gratuit
- ◆ Le succès croissant du Vignemale
- ◆ La présence du gave et le caractère pastoral de la vallée d'Ossoue

Les autres vallées du site, Aspé Saugué et Cestrède Bué sont nettement moins fréquentées. Le GR 10 constitue le principal sentier emprunté par les touristes. Sa portion située entre le plateau de Saugué et Gavarnie via le vallon d'Ossoue est assez fréquentée l'été par les randonneurs.

Dans le vallon de Cestrède Bué, le sentier menant au lac de Cestrède attire un nombre certain de touristes. Par contre, le vallon de l'Oule et le fond de Cestrède sont très peu fréquentés.

LA RANDONNEE HIVERNALE

Ossoue

La fréquentation en raquette ou en ski de randonnée à partir de la zone du pic de Lary est soutenue du fait de :

- ◆ La proximité de la station de ski
- ◆ Les nombreux départs d'itinéraires depuis la route
- ◆ La sûreté relative des parcours même lors d'hivers particulièrement « neigeux ».

Le fond de la vallée d'Ossoue est plutôt fréquenté au printemps, après la réouverture de la route.

Aspé Saugué

Le circuit du col du Pourteillou offre les avantages d'une petite randonnée sans risque de début de saison. Le fond de vallée n'est, par contre, jamais parcouru en hiver.

Cestrède Bué

Ces vallons très peu fréquentés intéressent davantage au printemps, après la réouverture de la route de Bué.

LE CANYONNING

Le Gave d'Ossoue comporte deux descentes équipées pour le canyoning, dont la moins fréquentée est située dans le site Natura 2000 :

- ◆ Ossoue supérieur : de l'aval du barrage jusqu'au replat de l'Espugue de Milhas
- ◆ Ossoue inférieur (hors site) : fréquentation assez sérieuse sur cette portion située entre le Gave de Gavarnie (aval) et le pont de Saint Savin en début du site (amont)

Elle attire sur le site d'Ossoue une clientèle de guides et de colonies de vacances. Les amateurs, sortis de la pratique ludique du canyoning, préfèrent d'autres sites à celui d'Ossoue. Cette activité reste limitée sur le site.

A l'exception du canyon, la randonnée constitue la totalité des activités de loisirs pratiquées sur le site. Si le site attire en été une population qui peut venir de très loin, le tourisme hivernal est plus diffus. La gestion des activités de tourisme sur le site prendront donc en compte en priorité les flux de randonneurs, qui, malgré la proximité du prestigieux site de Gavarnie, restent faibles.

La chasse

La société « Les Chasseurs Barégeois » regroupe 180 à 200 chasseurs sur le territoire des 17 communes de la vallée de Barèges.

Ce territoire regroupe de nombreux quartiers de chasse intéressants, parfois réputés pour certaines espèces en particulier.

Le fond de la vallée de Gavarnie, incluant la partie située en zone périphérique du site Natura 2000 « Ossoue-Aspé-Cestrède » s'avère particulièrement favorable pour la chasse à l'isard et au perdreau. Plus occasionnellement, on y chasse également le lièvre, la bécasse, le sanglier et le chevreuil voire le grand tétras.



SAGNES R. Perdrix grises

ISARD...

Il fait l'objet d'un plan de chasse quantitatif limitant à 130 le nombre de bêtes tuées par an dans la vallée.

Depuis 6 ans, « Les Chasseurs Barégeois » encouragent le tir des mâles de plus de trois ans.

Malgré une vingtaine de chèvres tuées par an environ, ce programme est bien suivi des chasseurs qui en semblent satisfaits.

PERDRIX...

Passant l'hiver en altitude, cette espèce dépend pour partie des milieux créés par l'activité pastorale pour survivre.

Elle se chasse au chien d'arrêt, de 1000 à 2500 mètres d'altitude. Sa chasse est interdite le mercredi par la société de chasse locale. La taille des populations de perdrix fluctue largement selon les années. 250 à 400 perdrix sont tuées par an dans la vallée.

ET GRAND TETRAS

Espèce fragile et assez rare dans certains endroits. Prélèvements limités à un oiseau par an et par chasseur.

2-10 coqs tués par an sur la vallée, parfois aucun dans l'année (2001, 2002)

Chasse au chien d'arrêt, dans les lisières et à l'intérieur des forêts de pins, sapins, bouleaux, hêtres...

Sa chasse, délicate, est souvent affaire de spécialistes.

GIBIER DE MONTAGNE

SANGLIER ...

Chasse en battue
50-100 animaux tués / an sur la vallée

Le sanglier peut occasionner d'importants retournements dans les pelouses d'altitude non négligeables du point de vue économiques. La disponibilité en nourriture, les écobuages en piémont conditionnent sa présence en fond de vallée au cours de la saison de chasse.

En l'absence de prélèvements, ces deux espèces se développent. Elles sont régulées par la chasse.

ET CHEVREUIL

Le chevreuil, que l'on rencontre souvent à proximité des zones boisées, peut monter dans les pelouses d'estives.

Il fait l'objet d'un plan de chasse limitant à 80 le nombre d'animaux tués par an.

GIBIER DE PASSAGE : LA BECASSE

Cette espèce, peu chassée il y a quelques années, intéresse un nombre croissant de chasseurs, non spécialistes la plupart du temps.

Chasse au chien d'arrêt
Espèce forestière qui partage le territoire du grand tétras en début de saison

GRAND GIBIER

LE LIEVRE

Le lièvre utilise des milieux très divers allant des zones boisées aux milieux ouverts à semi-ouverts, de zones basses à des altitudes très élevées.

20 à 50 lièvres tués par an dans la vallée.
Chasse au chien courant qui relève souvent de chasseurs spécialisés.

Le maintien de cette espèce sensible implique l'introduction régulière de lièvres de Hongrie par la société de chasse.

Différents facteurs permettent de compenser et de limiter l'impact de la chasse sur les populations :

- Diversité des espèces chassées
- Caractère très accidenté du territoire de chasse
- Choix d'éviter l'échelonnage des dates d'ouverture selon les espèces

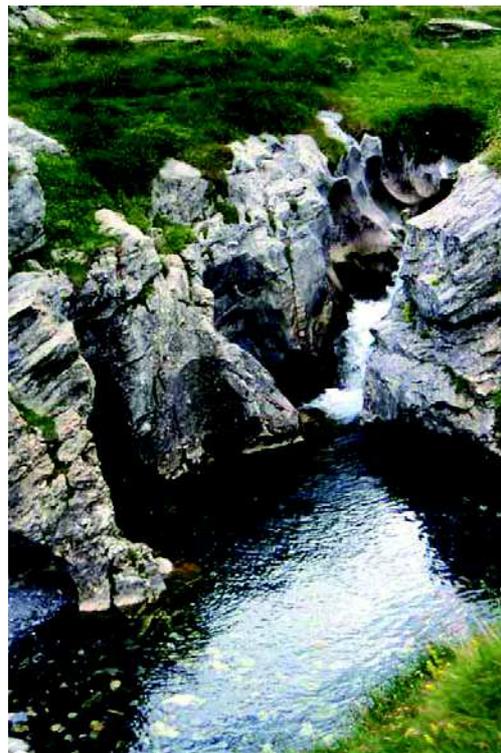
Néanmoins, un suivi fin de l'évolution des populations sur l'intégralité du site en plus du travail réalisé sur la perdrix grises, le lagopède et le grand tétras par l'Observatoire des Galliformes de Montagne serait souhaitable.

La pêche et les alevinages dans les gaves et ruisseaux du site Natura 2000 « Ossoue-Aspé-Cestrède » sont gérés par l'AAPPMA « Les Pêcheurs Barégeois ». La Fédération des Hautes Pyrénées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique réalise pour sa part l'alevinage des lacs de montagne.

Les gaves d'Ossoue, d'Aspé et de Cestrède ainsi que les torrents de Sausse Dessus et de La Canau présentent des populations de truites fario, pêchées au toc ou au fouet, et de saumons de fontaine près des sources.

Le lac du Cardal, unique lac présent sur le site « Ossoue-Aspé-Cestrède », permet également de pêcher la truite fario.

Le site « Ossoue-Aspé-Cestrède » comporte plusieurs cours d'eau attractifs pour la pêche. Une fréquentation locale, mais également départementale, régionale et nationale se maintient grâce aux qualités halieutiques de ce site.



KIEDOS S.-La Canau

L'ALEVINAGE

Dans les ruisseaux et les torrents, la reproduction naturelle n'a pas lieu au dessus d'une limite altitudinale située entre 1900 et 2100 mètres. Le maintien des populations de poissons pour la pêche nécessite donc un alevinage régulier en altitude. La société de pêche alevine les têtes de versants des gaves avec du Saumon de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), espèce capable de vivre dans les eaux froides des torrents d'altitude.

Pourtant, l'alevinage est pratiqué en dessous de cette limite altitudinale. Les six gaves et ruisseaux du site Natura 2000 « Ossoue-Aspé-Cestrède » sont alevinés en truite fario (*Salmo trutta fario*) sur toute leur longueur. Pour cela, la société de pêche « Les Pêcheurs Barégeois » produit des truitelles et des alevins dans sa pisciculture de Luz Saint Sauveur à partir de souches issues de la pisciculture de Cauterets.

Malgré le souhait de la Fédération de pêche de limiter les alevinages dans les torrents où la reproduction naturelle est possible, la société de pêche considère cette pratique nécessaire, notamment en raison de l'importance de la pression de pêche exercée sur les gaves et torrents du site (saison de pêche étalée dans le temps, affluence des estivants...).

Le lac du Cardal est aleviné en truites fario par la Fédération de pêche.

DE NOMBREUX GAVES ET RUISSEAUX

Il est délicat d'estimer la fréquentation respective des gaves et ruisseaux présents sur le site. Les gaves sont fréquentés de manière sensiblement équivalente. Ils peuvent accueillir une dizaine de pêcheurs par jour en moyenne.

Le gave d'Ossoue, particulièrement facile d'accès, est attractif pour des pêcheurs d'origines diverses et peut recevoir une vingtaine de pêcheurs par jour. Le Gave d'Aspé accueille davantage de locaux. Les ruisseaux annexes de Sausse Dessus et de La Canau sont pêchés plus accessoirement.

LE LAC DU CARDAL

Le lac du Cardal est pêché de manière régulière. On peut estimer à 2-3 pêcheurs par jour au maximum la fréquentation de ce lac en été.

Le lac de barrage d'Ossoue ainsi que le lac de Cestrède attirent un nombre conséquent de pêcheurs. Bien que situés en dehors du site Natura 2000, la pêche pratiquée dans ces lacs n'est pas dissociable de l'activité de pêche globale observée sur le site.



SYLVICULTURE ET HYDROELECTRICITE

LES « FICHES ACTIVITES »

- A7 - La sylviculture
- A8 - L'hydroélectricité



Le site « Ossoue-Aspé-Cestrède » comprend une portion du bois de Saint Savin ainsi que la lisière supérieure de la sapinière de Bué. Ces deux zones appartiennent à la forêt syndicale de la vallée de Barèges. La « Commission Syndicale de la Vallée de Barèges » en est propriétaire et assure avec l'ONF la co-gestion de ces parcelles.

Toutes deux situées en zone périphérique du parc national, ces forêts se composent en majorité de hêtres (*Fagus sylvatica*) et de sapins (*Abies alba*). Dans la partie haute du bois de Saint Savin, on passe de la hêtraie - sapinière de l'étage montagnard à la forêt de Pins à crochets (*Pinus uncinata*) de l'étage subalpin.

ROLES DE LA FORET

- ◆ Protection des biens et des villages contre les avalanches, l'érosion, les chutes de blocs...
- ◆ Fourniture de bois de chauffage aux affouagistes
- ◆ Rôle environnemental : fournir des biotopes en bon état pour la faune (grand tétras)
- ◆ Paysager...

L'AFFOUAGE

La forêt est utilisée très ponctuellement pour fournir le bois de chauffage aux habitants de Gèdre et de Gavarnie. Les demandeurs vont chercher eux - même leur bois après marquage par l'ONF.

- ◆ 20-25 affouagistes annuels sur Gèdre
- ◆ 10-15 affouagistes annuels pour Gavarnie

Intérêt de cette pratique :

- ◆ Entretien des milieux boisés
- ◆ Rôle social de la forêt
- ◆ Perpétuation d'une pratique ancienne

Limites :

- ◆ Accès limités et exploitation difficile
- ◆ Diminution du nombre de demandeurs

L'EXPLOITATION FORESTIERE

A la fin du siècle dernier, le constat de la dégradation alarmante de la forêt conduit à une réglementation des coupes et du pâturage en sous bois. Jusqu'en 1950, des coupes rases sont réalisées dans le bois de Saint Savin. L'ouverture de la route de Bué en 1970 permet quelques coupes au sein de la sapinière jusqu'en 1980. En 1980 et 1981, des prélèvements sont réalisés dans le bois de Saint Savin, ouvrant de petites trouées.

Malgré un potentiel forestier intéressant, l'exploitation est négligeable sur Bué et Saint Savin. La situation topographique accidentée et la présence de nombreuses zones rocheuses implique des coûts de création de pistes trop élevés. Pendant 10-12 ans, les coupes de bois ont toujours été réalisées en bordure des routes. Si des accès ont été créés ces 20 dernières années, il s'agissait de pistes ouvertes à l'occasion des grands travaux hydroélectriques ou à usage pastoral.

LE TAILLIS

Ce mode d'exploitation assure bien la fixation et la couverture du sol sans le surcharger. Il permet de :

- ◆ Fournir aux affouagistes le bois de chauffage demandé
- ◆ Assurer au mieux le rôle de protection.

DES FORETS DE PROTECTION ?

Le rôle premier de la forêt syndicale est la protection des biens et des villages. L'enjeu est limité sur Gèdre et Gavarnie pour le bois de Saint Savin et la sapinière de Bué mais il existe un risque de vieillissement de la forêt à long terme pouvant entraîner le basculement des arbres avec pour conséquences :

- ◆ Des problèmes d'érosions torrentielles
- ◆ Des dérochements



Dans la vallée de Luz Saint Sauveur, EDF exploite des aménagements hydroélectriques concédés par décret. Ces installations sont réalisées et conçues pour la production et la fourniture d'électricité aux usagers.

L'exploitation de ces installations s'effectue en application des dispositions des cahiers des charges liant le concessionnaire (EDF) à l'autorité concédante, l'Etat.

D'éventuelles modifications peuvent être apportées aux ouvrages ou à leur exploitation à l'échéance des titres de concession actuels, lors de l'instruction de dossiers de renouvellement.

Sur le site Natura 2000 «Ossoue-Aspé-Cestrède », les ouvrages réalisés dépendent d'un titre qui expire en 2033.

LE COMPLEXE DE PRODUCTION DE LA VALLEE DE LUZ

Le groupement d'usine Luz - Pragnères appartient au Groupe d'Exploitation Hydraulique GEH Adour et Gaves. Il comprend :

- ◆ 5 grands barrages dont celui d'Ossoue, situé en limite extérieure du site « Ossoue-Aspé-Cestrède »
- ◆ 30 prises d'eau
- ◆ 40 km de galeries
- ◆ 1 usine
- ◆ 2 stations de pompage
- ◆ des vannes pour orienter les eaux captées.

CAP DE LONG AU CŒUR DU DISPOSITIF

Les apports des retenues réalisées sur le site « Ossoue-Aspé-Cestrède » sont dérivés vers la centrale de Pragnères. En l'absence de barrage de grande capacité côté ouest de la vallée, les eaux sont pompées au dessus de Pragnères par la station de pompage P1700 et turbinées ou stockées temporairement dans la retenue de Cap de Long, pièce maîtresse de l'aménagement susceptible d'emmagasiner 70 millions de m³ d'eau. Dans les deux cas, les apports sont restitués dans le gave de Pau par turbinage à la centrale de Pragnères.

DES RETENUES CONCEDEES

Réalisées ...

Canau, Tapou, Aspé, Cestrède

....ou en projet

Dans le contexte actuel du développement des énergies renouvelables, le projet de réalisation de retenue sur le lac de Cestrède (cote retenue normale 2000 NGF, superficie 24 Ha environ), étudié dans les années 1980 se situe en limite du site Natura 2000. En cas de réactivation de ce projet, l'étude devra intégrer les incidences possibles d'une telle réalisation sur le site et l'ensemble du milieu environnant.

L'ENTRETIEN DES OUVRAGES

Pour assurer le maintien en bon état des ouvrages d'art, les travaux de maintenance entraînent :

- ◆ La mise en place de chantiers conséquents de génie civil à proximité de ces retenues tous les dix ans environ
- ◆ Des inspections visuelles tous les mois, des opérations de dégravolement après les épisodes pluvieux importants.

L'accès aux ouvrages concédés s'effectue par les routes et pistes existantes aménagées lors du chantier de construction dans les années 1950-1960. Ces voies d'accès ont été rétrocédées aux collectivités locales. L'utilisation du transport hélicoptéré reste exceptionnel pour l'accès aux ouvrages d'altitude.

